

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 15 (1886)
Heft: 9

Rubrik: Correspondance

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aussi des chants d'une exécution parfaite par des groupes d'instituteurs de différents districts. Les instituteurs allemands du district du Lac ont ouvert la série par un chant d'un caractère remarquable et d'une exécution parfaite. Puis sont venus les instituteurs de la Veveyse, ceux du Lac, ceux de la Glâne, ceux de la Sarine et ceux de la Singine.

Mais nous devons une mention spéciale et de vifs remerciements à M. le notaire Currat, qui a bien voulu chanter d'abord la *Mendiante*, une touchante romance, dont la musique est de la composition de notre maestro si renommé, M. Sidler ; puis le chant national du *Ranz des Vaches*, dans lequel l'artiste gruérien déploie si bien toutes les ressources de sa superbe voix. M. le pasteur Landry avait bien voulu mettre son piano à la disposition du Comité.

Cependant un bateau à vapeur, mis obligeamment à la disposition du Comité de la fête par la Société de navigation, nous attendait impatiemment au port. Nous avons ainsi pu couronner notre fête, par une charmante promenade sur le lac, dont nous avons fait le tour, par un temps calme et un soleil brillant qui mettait en relief les beautés des rives, et les ravissants coteaux de la presqu'île du Vuilly.

Peu après, nous retrouvions à la gare les autorités de Morat et du district, le directeur de l'école secondaire et les membres du corps enseignant de la ville, et la musique, qui nous a fait les adieux au départ en nous saluant de ses accords harmonieux.

CORRESPONDANCE

Conférence des instituteurs

DU QUATRIÈME ARRONDISSEMENT ¹

Treyvaux, le 20 juin 1886.

Le 25 mai écoulé, les instituteurs du district de la Sarine étaient réunis en conférence officielle, sous la présidence de M. Vonlanthen, inspecteur, au Pensionnat, 4^{me} classe, à Fribourg.

M. le chanoine Schneuwly, directeur des écoles de Fribourg, avait bien voulu honorer notre réunion de sa présence et témoigner ainsi l'intérêt qu'il porte à la grande et noble cause de l'instruction populaire.

A l'ordre du jour figuraient les tractanda suivants :

1^o Discussion des conclusions des rapports sur les deux questions mises à l'étude par le Comité cantonal de la Société fribourgeoise d'éducation ; 2^o Observations de l'inspecteur ; 3^o Motions individuelles.

M. l'inspecteur ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux instituteurs de son arrondissement. « Bien des mois, dit-il, se sont écoulés depuis notre dernière réunion, des mois d'activité, de travail et

¹ Cette correspondance n'est publiée que tardivement, grâce à un concours de circonstances indépendantes de notre volonté. Le *Bulletin* de juillet était sous presse lorsqu'elle nous est parvenue. Elle n'a pu paraître dans le numéro d'août, faute d'espace. Nous n'hésitons pas à l'insérer aujourd'hui à cause des conclusions et des discussions qui jettent un grand jour sur les questions traitées à l'assemblée de Morat.

de lutte. Durant ce temps, j'ai vu le dévouement sérieux, persévérant et méthodique d'un grand nombre d'entre vous, comme aussi j'ai constaté chez plusieurs quelques imperfections. Déjà à l'examen de ce printemps, les négligents auront pu s'apercevoir des défauts et des lacunes de leur enseignement et la conférence de ce jour ne fera que mieux les dévoiler. Mais avant d'aborder la discussion sur les questions soumises à votre étude, il nous reste un devoir bien doux et en même temps pénible à remplir à l'égard de deux de vos collègues de l'arrondissement que la mort vient d'enlever à la fleur de l'âge.

Des maladies qui ne pardonnent pas ont miné leur santé et les voilà dans la tombe. M. Dénervaud, instituteur dévoué, pouvait se dire en nous quittant : « J'ai été un bon et fidèle serviteur. » M. Bavaud, qui naguère encore nous égayait par son excellente voix, était loin de prévoir une fin si prochaine. Gardons le souvenir de ces deux collègues ; prions souvent pour eux et consolons-nous en pensant que nous les reverrons un jour. »

M. Gremaud Emile, instituteur à Fribourg, nous donne ensuite lecture de son excellent rapport sur la première question posée par le Comité cantonal et ainsi conçue : « Quelle est la part qu'il convient de faire au canton de Fribourg dans l'enseignement de l'histoire cantonale à l'école primaire ? — Quel doit être le programme de cet enseignement ? Ne serait-ce pas le cas d'avoir un manuel pour cette étude, comme pour la géographie du canton ? »

Voici les conclusions de ce rapport :

1° Il importe d'attribuer plus d'importance à l'histoire cantonale dans l'enseignement primaire;

2° Il est préférable de suivre dans l'étude de l'histoire et dans la distribution des matières l'ordre admis pour l'enseignement géographique;

3° L'enseignement historique commence au degré intermédiaire par l'étude de l'histoire cantonale;

4° Cette tâche pourra être augmentée de quelques faits marquants de l'histoire suisse.

5° L'histoire nationale sera étudiée d'une manière suivie et détaillée au cours supérieur.

6° Dans le choix des matières à enseigner au degré moyen, on aura soin de faire abstraction de détails et d'événements d'une importance secondaire.

7° Nos manuels d'histoire suisse sont très incomplets en ce qui concerne l'histoire particulière du canton.

8° On comblerait avantageusement cette lacune en ajoutant en supplément quelques notions sur ces matières à la prochaine édition de la géographie du canton.

Résumons brièvement les idées émises dans la discussion bien nourrie qui a suivi la lecture de ces conclusions :

Nos manuels d'histoire nationale s'occupent trop de faits particuliers à tel ou tel canton et passent sous silence ou ne font qu'effleurer les faits marquants de l'histoire du canton de Fribourg.

La presque unanimité des membres de la conférence reconnaît la nécessité d'un enseignement historique cantonal précédant l'enseignement de l'histoire suisse, mais ne veut pas de manuel spécial pour cet enseignement.

Trois propositions se font jour durant la discussion :

1° L'adjonction à notre manuel de géographie cantonale d'une notice historique abrégée de l'histoire du canton ; 2° faire cette adjonction au manuel d'histoire suisse ; 3° Consacrer à l'histoire du canton un certain nombre de chapitres du livre de lecture du deuxième degré.

M. l'inspecteur et M. Schneuwly se rangent à cette dernière proposition. Ce dernier trouve la deuxième proposition non réalisable, car notre manuel d'histoire suisse n'est pas seulement destiné à notre canton, mais bien encore aux écoles catholiques du Valais, de Neuchâtel. L'idée d'ajouter en supplément les notions d'histoire cantonale au manuel de géographie du canton est bien en faveur auprès des membres de l'assemblée.

Le programme bien conçu de M. Gremaud devra comprendre en outre un aperçu sur les comtes de Glâne, certains développements sur le patriciat, les corps de métiers et les mœurs de l'époque.

M. l'inspecteur nous fait savoir que M. Fontaine, instituteur à Saint-Aubin, travaille à l'élaboration d'un manuel d'histoire du canton. Ce manuel aurait sa place marquée dans la bibliothèque de chaque école. Ce serait le livre du maître.

Les conclusions de M. Gremaud sont adoptées. M. le rapporteur joindra à son travail celles de la conférence.

M. Jolion, instituteur à Autigny, donne lecture d'un mémoire bien soigné et étendu sur la deuxième question ainsi formulée : « Les derniers examens des recrues accusent une infériorité notable de la note du calcul écrit. A quelle cause doit-on l'attribuer ? Comment pourrait-on remédier à cette situation ? »

Voici les conclusions de ce travail :

Les causes de notre infériorité pour le calcul écrit sont celles-ci :

1° L'enseignement défectueux du calcul oral et le manque de simultanéité entre le calcul oral et le calcul écrit ;

2° L'enseignement défectueux du calcul écrit ;

3° L'étude d'un programme trop étendu ;

4° L'indifférence et l'apathie de nos recrutables ;

5° L'abus des boissons alcooliques ;

6° La mauvaise fréquentation de l'école ;

7° L'emploi de plusieurs méthodes dans l'enseignement du calcul écrit.

Pour remédier à cette situation, il y a les moyens suivants :

1° Employer les cahiers de Zæhringer, en suivant la méthode exposée dans le *Guide du Maître*, et en complétant ces cahiers pour la théorie et la numération ;

2° Insister beaucoup sur les premiers éléments du calcul, ainsi que sur la numération parlée et écrite ;

3° Enseigner de pair le calcul oral et le calcul écrit ;

4° Faire précéder chaque genre de problèmes d'une explication préalable et d'une solution modèle ;

5° Obliger les élèves à raisonner oralement tous les problèmes ;

6° Pendant le travail écrit, exercer une bonne surveillance afin d'empêcher les élèves de copier ;

7° Corriger ordinairement les solutions au tableau noir ;

8° Récapituler les règles étudiées ;

9° Suivre toujours une sage progression dans notre enseignement.

10° Pour combattre le dégoût chez les élèves, s'efforcer de les pénétrer de la nécessité de l'instruction en leur faisant voir le côté pratique de ce qu'on leur enseigne ;

11° S'attacher à l'emploi d'une méthode uniforme dans l'enseignement du calcul, afin de ne pas jeter la confusion dans l'esprit des élèves ;

12° Se servir des meilleurs moyens d'émulation, afin de rendre l'enseignement du calcul attrayant.

La lecture de ces conclusions est suivie des considérations suivantes :

On rejette trop souvent le reproche de la faiblesse de nos écoles pour le calcul sur des causes indirectes, comme les abus de la boisson, la

mauvaise fréquentation, etc. La vraie cause est qu'on enseigne le calcul sans méthode, avec apathie, négligence. On empiète sur les heures attribuées au calcul, quelquefois au profit de branches secondaires. On n'utilise pas suffisamment les heures de calcul mental; Le *Guide du Maître* est trop peu étudié. Le calcul est négligé parce que son enseignement présente une certaine aridité. Les leçons de calcul ne sont pas données aux élèves avec assez d'intérêt et de charme.

Pour arriver à de meilleurs résultats pour le calcul écrit, il faut que le calcul mental précède toujours le calcul écrit, que le *Guide* de M. Ducotterd soit fréquemment relu, que le maître voue tous ses soins aux élèves plus faibles, qu'il suive régulièrement l'ordre du jour et le journal de classe, qu'il maintienne les heures attribuées au calcul par le programme, enfin qu'il soit à l'école un foyer de vie et d'énergie.

M. l'inspecteur termine la séance par quelques conseils pratiques. Il engage les instituteurs à ne jamais user de condescendance coupable dans l'inscription des absences, à expliquer aux commissions scolaires le sens des art. 25, 26 et 27 de la loi, à ne pas lui envoyer de parents pour quérir une autorisation sans leur remettre un billet sous enveloppe, à vouer plus de soin à l'orthographe ainsi qu'à l'arithmétique qui est la partie faible de nos classes, à bien faire les corrections, à contrôler, à l'occasion de l'inspection de propreté, la tenue du matériel des élèves, à surveiller la tenue du corps et de la plume, à ne jamais laisser prendre à l'enfant de mauvaises habitudes.

Le maître doit veiller à ce que ses élèves aient tout le matériel désirable. Les livres de lecture pour l'arrondissement sont à l'exposition scolaire. La visite de cette exposition est vivement recommandée. Enfin M. l'inspecteur nous prie de remplir toutes les rubriques des rapports sur les absences, de bien tenir le journal de classe et le cahier de notes, de lui adresser les livrets-certificats des élèves émancipés qu'il n'a pas encore signés, de porter dans les livrets les notes du cours de perfectionnement, de lui adresser également en automne les notes obtenues par les recrutables de cette année afin qu'il puisse contrôler le travail des élèves et voir la différence d'appréciation entre le maître et les experts fédéraux. Il recommande les distributions de prix déjà établies dans beaucoup d'écoles. A l'école du soir, la conduite, à part l'une ou l'autre exception, a été bonne, mais les élèves sont en général mous, flegmatiques. Dans l'intérêt de la discipline, le maître doit éviter avec les jeunes gens de l'école de perfectionnement toute camaraderie.

M. l'inspecteur finit par engager les instituteurs chantres qui ne font pas encore partie de la société de chant des instituteurs de la Sarine de se faire inscrire sans retard et de prendre connaissance du règlement. Il remercie les deux rapporteurs.

M. Blanc, à Fribourg, se présente pour donner cet automne aux instituteurs du IV^e arrondissement une conférence sur l'arboriculture.

A 1 heure, la séance fut levée, puis on se rendit à l'hôtel de la Grappe où nous attendait un excellent banquet. M. le Directeur de l'Instruction publique a bien voulu nous faire le plaisir et l'honneur de participer à nos agapes. Plusieurs chants d'ensemble furent exécutés sous l'habile direction de M. Marchon; puis M. Mathey, dont l'humour est bien connu, nous donna deux charmantes productions. Des toasts furent portés par M. le directeur Schaller à l'idéal de l'instituteur; par M. Vonlanthen, inspecteur, à l'élévation du niveau intellectuel de notre jeunesse; par M. Blanc, à un progrès lent mais sûr en matière d'instruction et enfin par M. Hermann à l'esprit de corps entre les membres du corps enseignant.

Mossu, inst.
